

OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Année
2024

Région Hauts-de-France



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé - page 3

La demande d'emploi - page 4

Les reprises d'emploi - page 6

Les maintiens dans l'emploi - page 7

La création d'activité - page 8

Les contrats aidés - page 8

Les entrées en formation - page 9

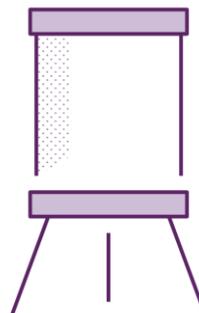
L'alternance - page 10

La reconnaissance de lourdeur du handicap - page 11

L'emploi accompagné- page 12

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph- page 13

Les données locales - page 14



Avec plus de 58 000 personnes inscrites au chômage à fin décembre 2024 dans la région, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap poursuit sa progression en continu depuis mi 2023

A fin décembre 2024, le nombre de DEBOE a augmenté pour atteindre 58 403 personnes, soit une progression de 6,5% en un an alors que pour l'ensemble des publics, la hausse est limitée à +0,5%. L'augmentation du nombre de DEBOE, qui ne s'est pas traduite par une hausse du taux de chômage stable à 12% au niveau national, s'explique par :

- une conjoncture économique marquée par une croissance faible et une hausse des licenciements,
- une augmentation du nombre de personnes reconnues handicapées : avec près de 3,3 millions de personnes ayant une reconnaissance administrative de handicap en France, la population des personnes en situation de handicap a progressé de 8 % en 2024. Cela s'est traduit par une hausse du nombre de personnes en emploi (+12 % en un an, pour atteindre désormais plus de 1,3 million) et une hausse du nombre de demandeurs d'emploi.

En région, une augmentation des recrutements et des maintiens dans l'emploi

Les embauches de personnes handicapées, qui représentent 6,5% de l'ensemble des embauches au niveau régional, sont en augmentation: près de 23 000 demandeurs d'emploi handicapés ont accédé à un emploi en 2024 (+6% en un an).

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph, du FIPHFP et de Cap emploi continue quant à lui de progresser (+17% en un an) avec plus de 3 600 personnes handicapées maintenues dans l'emploi en 2024 dont une forte majorité de femmes (64%).

Les personnes handicapées continuent d'accéder à l'apprentissage et aux dispositifs d'accompagnement dans la région

Pour les personnes handicapées, le recours à l'apprentissage continue de se développer. En 2024, 451 personnes handicapées sont entrées en contrat d'apprentissage avec une aide financière de l'Agefiph, soit une croissance de 5% en un an.

En outre, le dispositif d'emploi accompagné, qui permet aux personnes handicapées d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail, continue de monter en régime : 1 142 personnes handicapées sont accompagnées à fin décembre 2024, soit une croissance de 14% en un an.

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

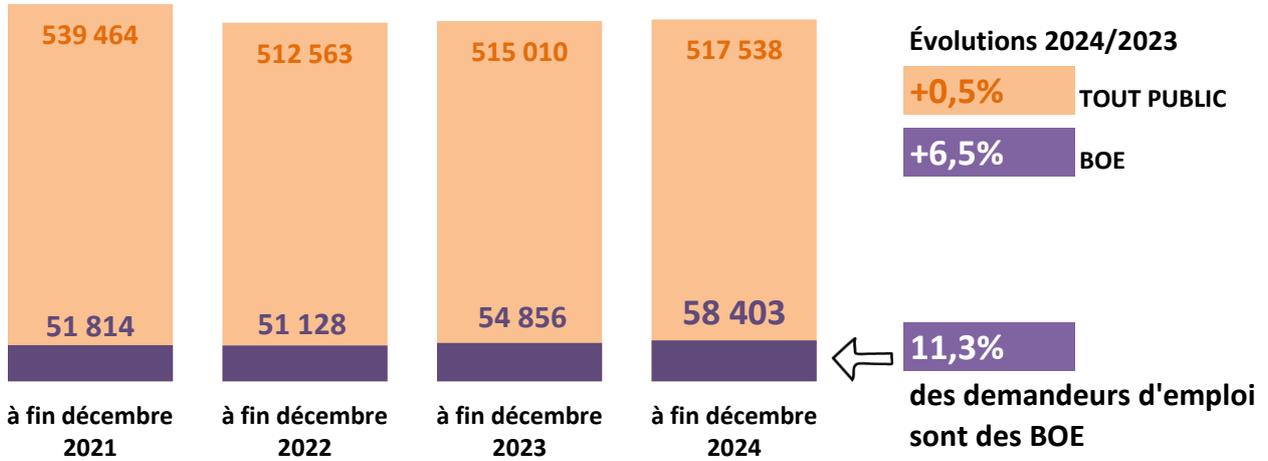
	Hauts-de-France	%	France	%
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	1 710 400	46%	19 768 200	48%
Bon	1 291 500	35%	14 339 600	35%
Assez bon	514 300	14%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	199 000	5%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	2 784 000	75%	31 823 500	77%
Oui	931 100	25%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	180 800	5%	1 744 700	4%
Oui, modérée	406 900	11%	4 217 700	10%
Non	3 127 500	84%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	84 300	2%	903 800	2%
Un peu	631 300	17%	6 452 400	16%
Aucune	2 999 500	81%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	54 200	1%	447 200	1%
Un peu	250 900	7%	2 445 600	6%
Aucune	3 410 000	92%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	79 000	2%	751 500	2%
Un peu	241 000	6%	2 643 900	6%
Aucune	3 395 000	91%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	3 310 600	89%	37 552 500	91%
Oui	404 300	11%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie				
Non	3 380 600	91%	38 205 500	92%
Oui	334 500	9%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.

Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.

Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Point de vigilance

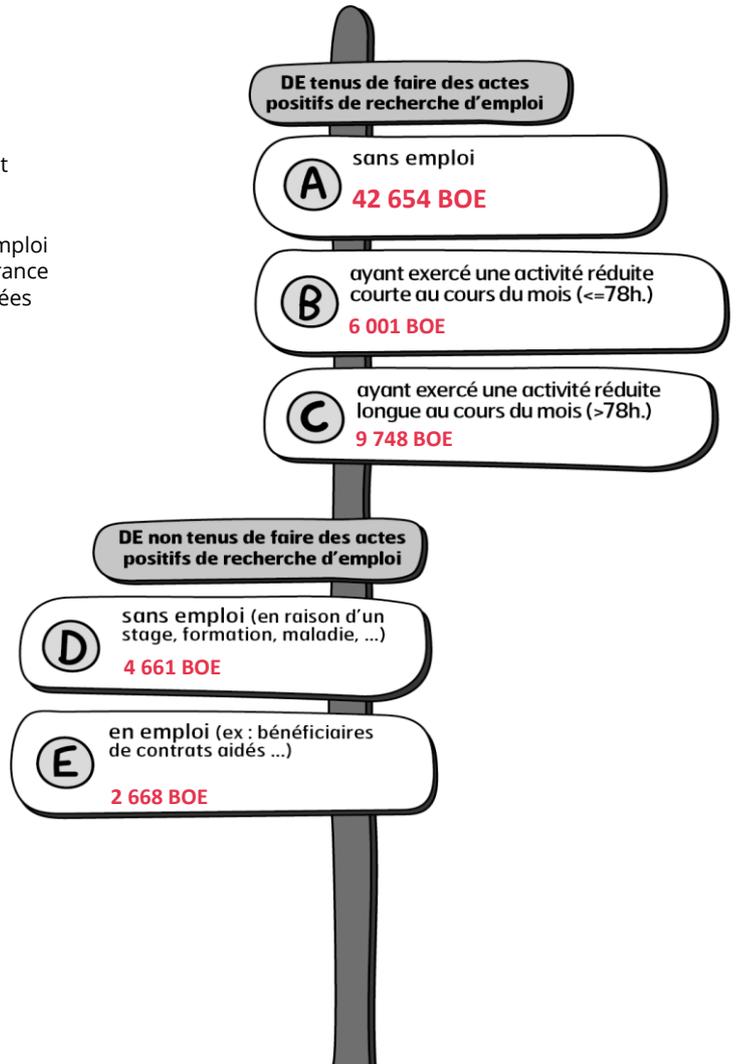
Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de

Les catégories de demandeurs d'emploi

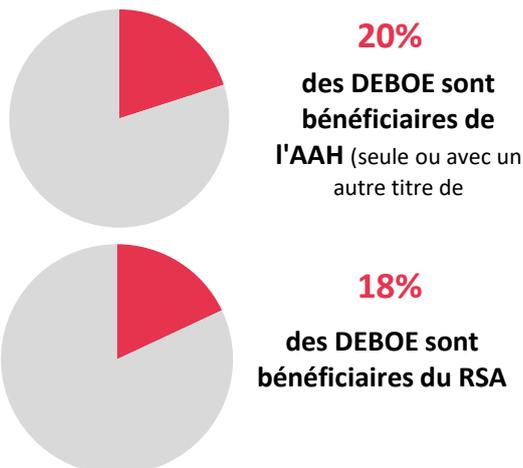
Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à France Travail sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et France Travail présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

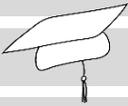
EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION



LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION



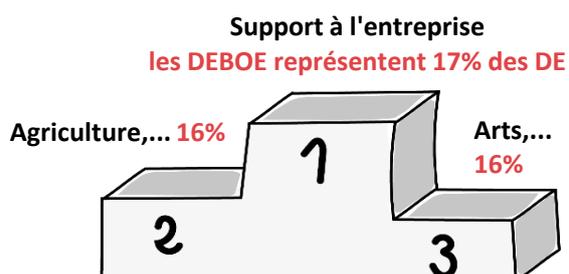
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
50%	 FEMMES	50%
50%	50 ANS ET + 	25%
22%	NIVEAU < CAP	17%
35%	 BAC ET +	49%
43%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	37%
56%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	44%
20%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	15%
790 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	629 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION

	SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ 25% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	SUPPORT À L'ENTREPRISE 18% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	TRANSPORT ET LOGISTIQUE 12% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

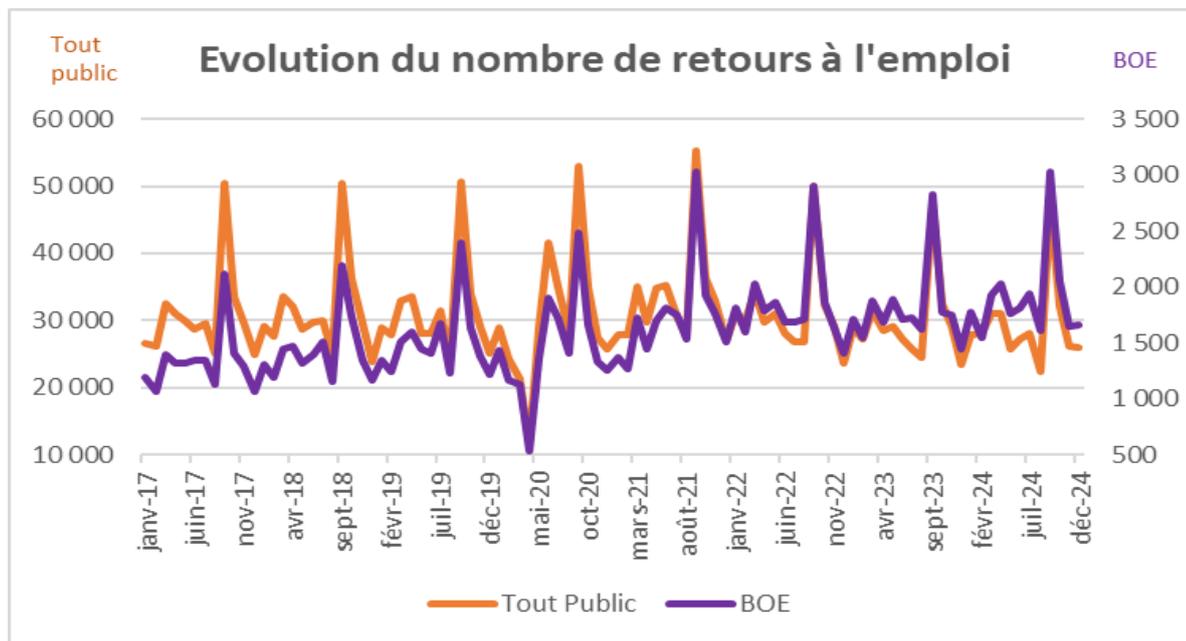


NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 11% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



Année 2024 Evolutions 2024/2023

Tout public	352 793	-1%
BOE	22 778	6%
% BOE	6,5%	

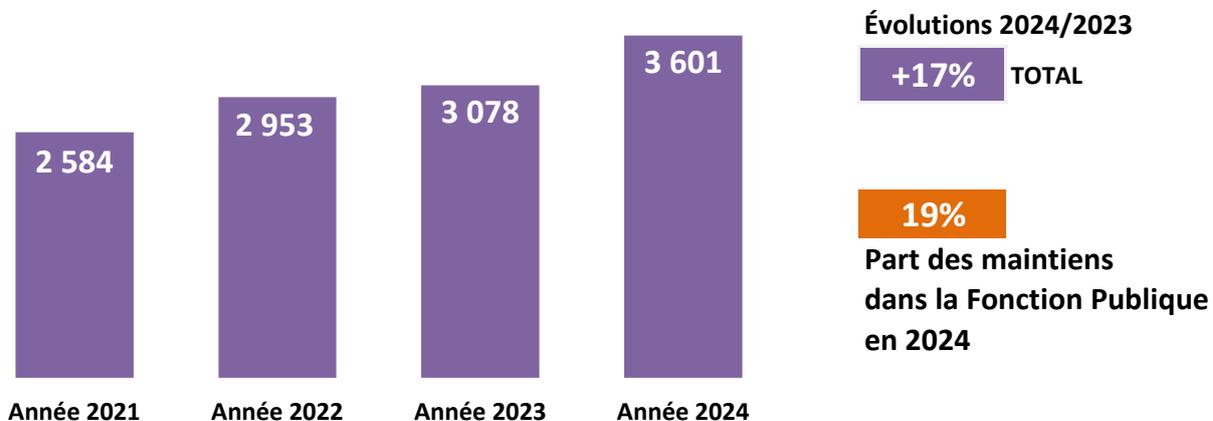
Lecture : en 2024, 352 793 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 22 778 BOE, soit 6,5% du total

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de France Travail est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de France Travail (notamment pour les emplois non-salariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond aux nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

	REGION	France
FEMMES	64%	62%
50 ANS ET PLUS	46%	48%
BAC ET +	70%	66%
CADRES	8%	10%
HANDICAP MOTEUR	63%	58%
MALADIES INVALIDANTES	16%	19%
HANDICAP AUDITIF	11%	10%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	53%	47%
20 SALARIES ET +	81%	71%

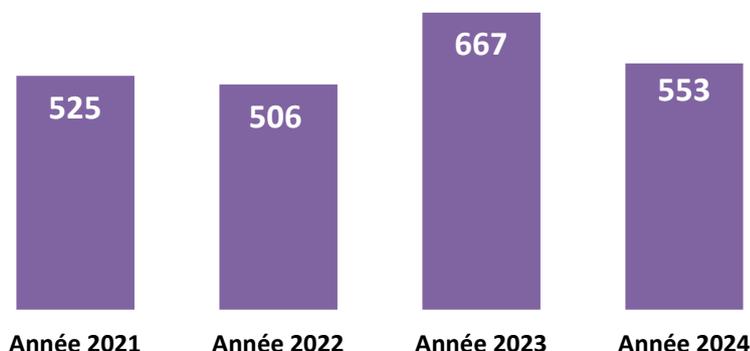


Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin décembre 2024.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2024/2023

-17%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2024

52%

FEMMES

33%

50 ANS ET +

58%

BAC ET +

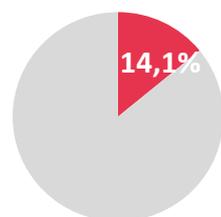
Les contrats aidés

Année 2024 - Dares

LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

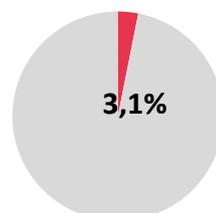
PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



= 953 PEC pour les BOE

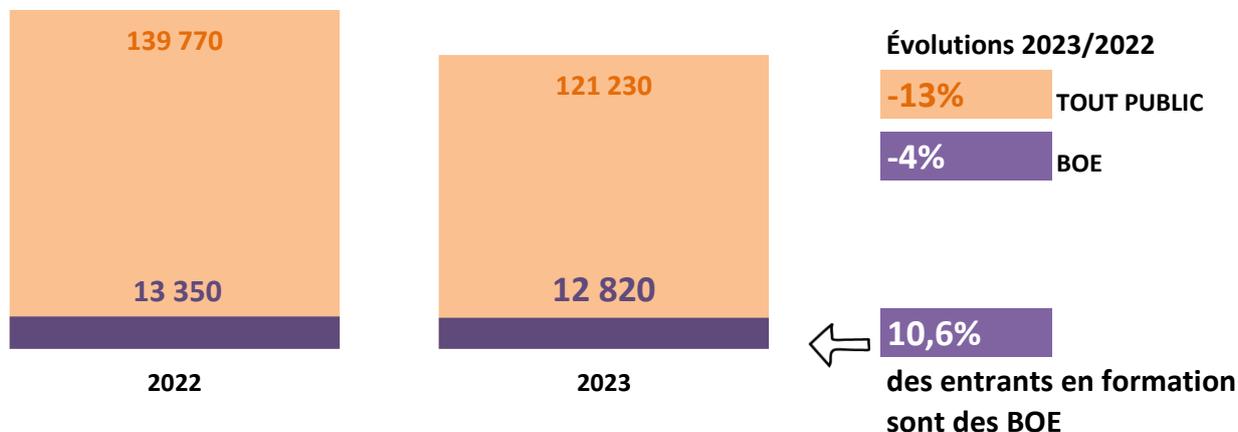
(en 2023, la part était de 12,9%)

PART DES BOE DANS LES CIE EN RÉGION



= 95 CIE pour les BOE

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTERISTIQUES DES DEBOE ENTRES EN FORMATION EN 2023

	REGION	France
FEMMES	49%	53%
50 ANS ET PLUS	35%	39%
BAC ET +	41%	43%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	27%	27%

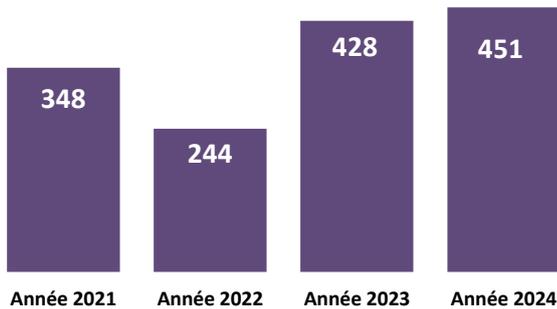
Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)

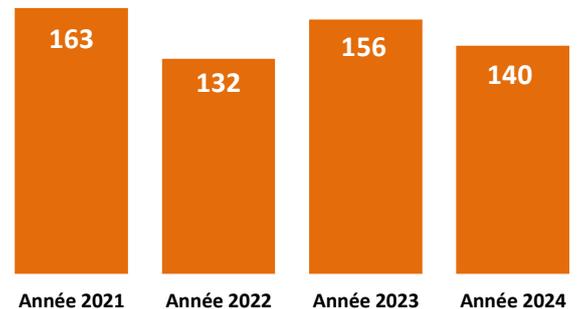


Évolutions 2024/2023

+5%

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2024/2023

-10%

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2024

FEMMES	51%
- DE 18 ANS	13%
AGE MOYEN	30
20 SALARIÉS ET +	51%
- DE 10 SALARIÉS	38%

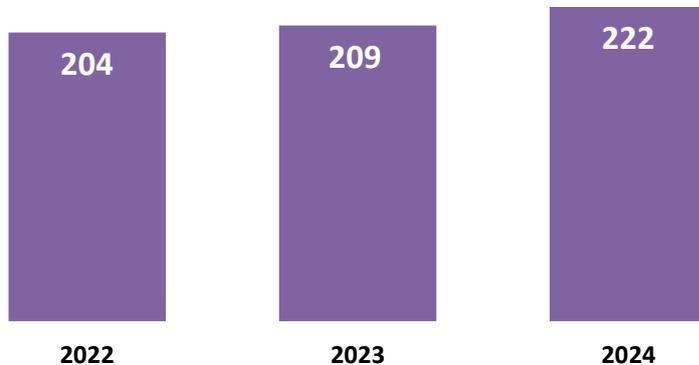
RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2024

46%	FEMMES
51%	45 ANS ET +
43	AGE MOYEN
67%	20 SALARIÉS ET +

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

11

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



Évolutions 2024/2023

+6%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés. Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire). Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité à fin décembre 2024

222



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin décembre 2024)

REGION France

FEMMES	30%	31%
50 ANS ET PLUS	72%	67%
BAC ET +	38%	39%
HANDICAP MOTEUR	36%	34%
HANDICAP MENTAL	19%	17%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	32%	32%
20 SALARIES ET +	43%	36%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2024)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	1 142	+14%
FRANCE ENTIERE	10 200	+15%
% REGION	11,2%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2024)

	REGION	France
FEMMES	38%	40%
MOINS DE 26 ANS	np	38%
TROUBLES DU PSYCHISME	np	31%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	np	20%
TROUBLES COGNITIFS	np	21%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	np	12%
DEFICIENCES MOTRICES	np	6%
AUTRES DEFICIENCES	np	10%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2024)

	REGION	France
EN EMPLOI (en milieu ordinaire)	48%	50%
DONT CDI	48%	51%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur trois y répondent.

En 2024, plus de 2 200 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH EN 2024

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	1 813	15 462	433	4 204
Taux de réponse	51%	51%	27%	29%
SATISFACTION GLOBALE	98%	98%	99%	97%
dont % tout à fait satisfait	84%	82%	75%	73%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	96%	95%	99%	98%
dont % tout à fait utile	75%	72%	74%	71%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	79%	76%	87%	84%
dont % très facile	24%	22%	22%	19%
DELAJ D'OBTENTION DE L'AIDE	96%	93%	93%	93%
dont % tout à fait satisfait	70%	65%	59%	57%



DONNÉES
LOCALES

La demande d'emploi

à fin décembre 2024 - France Travail

15

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	512 598	+8,0%	5 575 504	+2,3%	9,2%	129 336	25%
REGION	58 403	+6,5%	517 538	+0,5%	11,3%	11 460	20%
02-Aisne	5 790	+14,7%	48 673	-0,9%	11,9%	1 061	18%
59-Nord	25 337	+3,9%	240 958	+1,0%	10,5%	5 957	24%
60-Oise	7 271	+15,9%	64 241	+1,8%	11,3%	1 564	22%
62-Pas-de-Calais	15 415	+4,6%	116 702	+0,1%	13,2%	1 644	11%
80-Somme	4 590	+3,8%	46 964	-1,5%	9,8%	1 234	27%

* Lecture : au niveau national, 129 336 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 25% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours

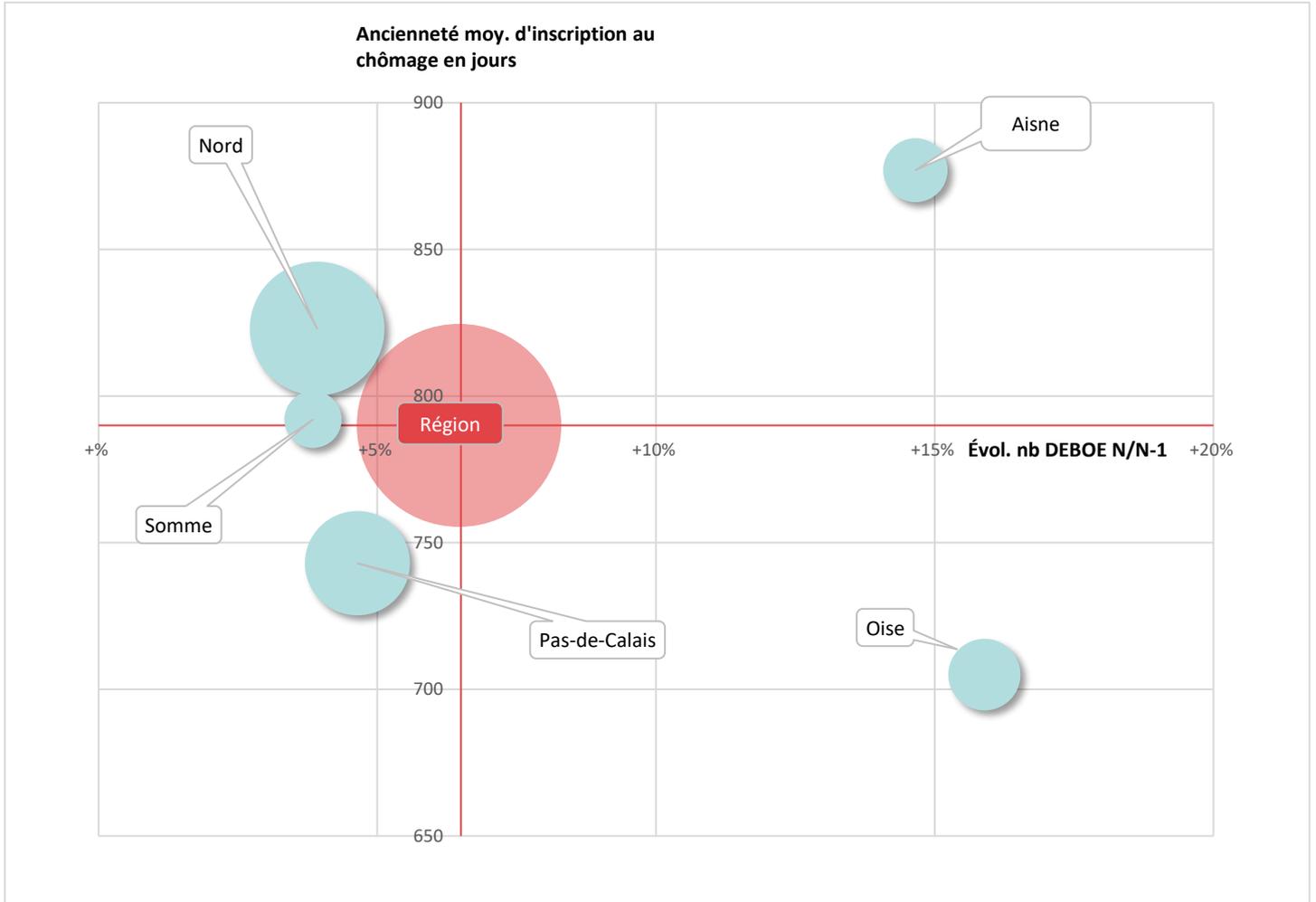
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	761	-65	621	-13	+140
REGION	790	-43	629	-13	+161
02-Aisne	877	-36	700	-8	+177
59-Nord	823	-48	618	-14	+205
60-Oise	705	-39	591	-14	+114
62-Pas-de-Calais	743	-33	623	-9	+120
80-Somme	792	-50	679	-13	+113

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 761 jours, soit 140 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE

	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Transport et logistique	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	120 446	23%	99 270	19%	53 660	10%
REGION	14 526	25%	10 291	18%	7 105	12%
02-Aisne	1 389	24%	1 037	18%	715	12%
59-Nord	6 558	26%	4 465	18%	2 999	12%
60-Oise	1 595	22%	1 308	18%	1 044	14%
62-Pas-de-Calais	3 898	25%	2 795	18%	1 831	12%
80-Somme	1 086	24%	686	15%	516	11%

* Lecture : au niveau national, 23% des DEBOE soit 120 446 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Année 2024 - Agefiph

17

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	4 683	-11%	91	49%	37%	63%
REGION	553	-17%	95	52%	33%	58%
02-Aisne	40	-11%	69	45%	35%	62%
59-Nord	188	-23%	74	54%	31%	64%
60-Oise	103	-9%	142	47%	41%	49%
62-Pas-de-Calais	167	-19%	108	57%	30%	56%
80-Somme	55	-5%	120	45%	31%	57%

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

Année 2024 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	4 972	940
REGION	451	140
02-Aisne	32	23
59-Nord	195	76
60-Oise	80	15
62-Pas-de-Calais	125	13
80-Somme	19	13



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie